

BAREME D'HONORAIRES\* au 01/08/2025



SAS RIVES DE LOIRE  
IMMOBILIER

\*Montant maximum des honoraires TTC applicables

ARTHUR IMMO TERRES DE VAL DE LOIRE

VENTE	Prix de vente	MODALITES (pourcentage, forfait, tranches)	A LA CHARGE DE
Biens à usage d'habitation*	Jusqu'à 100.000€	7% avec forfait Minimum de 5000€	Vendeur (Acquéreur par dérogation)
	De 100.000 à 200.000	6% avec forfait Minimum de 8000€	
	De 200.000 à 300.000	5%	
	Plus de 300.000	4,50%	
Locaux commerciaux / Fonds de commerce		6% avec forfait Minimum de 6000€	
Terrains		6% avec forfait Minimum de 5000€	
<b>LOCATION</b>		<b>MODALITES (pourcentage, forfait, tranches)</b>	<b>A LA CHARGE DE</b>
Entremise, y compris Visite, constitution du dossier, rédaction du bail non commercial		7 €/m2 TTC avec Forfait minimum de 200€ et Maximum 400€	Bailleur et locataire
Etat des lieux :		3 € TTC du m <sup>2</sup>	
Gestion Locative		6,25 % HT + TVA (7,50% TTC)	Bailleur
		8,33 % HT + TVA (avec GLI* soit 10,00% TTC)	

\*Garantie loyers impayés à 2,50 %

- Sans plafond d'indemnisation
- Sans franchise
- Sans limite de durée dans le temps
- Protection juridique incluse
- Détériorations immobilières jusqu'à 10 000€
- Avec paiement assuré le 5 de chaque mois (jour ouvré) même en cas d'impayé de locataire.